

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LA  
SEMAINE RELIGIEUSE  
DE  
QUÉBEC

Publiée avec l'approbation de

SON ÉMINENCE LE CARDINAL TASCHEREAU, ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

Propriétaire-Rédacteur: M. l'abbé D. GOSSELIN

CURÉ DU CAP-SANTÉ, Co. DE PORNEUF.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT:

Une piastre par an, payable d'avance; le numéro 2 Cts. Toute personne qui recrute cinq abonnements a droit à un abonnement gratis. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

QUEBEC:

DES ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DE A. COTÉ ET CIE

1890

## SOMMAIRE :

Nominations, 643.—Le Frère Louis, 643.—L'Eglise au Brésil, 645.—Chronique de la *Semaine Religieuse*, 647.—Le Catholicisme en Asie jusqu'en 1800, 651.—Petite Chronique, 652.—Lorette et la sainte maison, 654.

## FÊTES DE LA SEMAINE.

Lundi,	9	juin	—De l'Octave.
Mardi,	10	"	—
Mercredi,	11	"	—S. Barnabé.
Jouéi,	12	"	—Octave de la Fête-Dieu.
Vendredi,	13	"	—S. C. de Jésus, 1 classe.
Samedi,	14	"	—S. Basile.
Dimanche,	15	"	—Solennité du S. Cœur.

## OFFICES DES ÉGLISES DE QUÉBEC.

## BASILIQUE N.-D. DE QUÉBEC.

Messes basses le dimanche à 5 h., 6 h., 7 h., 8 h.—Grand'messe à 10 h.; Vêpres à 7 h.

## ÉGLISE DE LA BASSE-VILLE.

Messes basses le dimanche à 6.20 h., 7 h.—Salut, 7 h.

## ÉGLISE SAINT-ROCH,

Messes Basses le dimanche à 6, 7, 8, 2—Grand'messe à 10 heures.—Catéchisme à 1 h., Vêpres à 2 h.

## CONGRÉGATION DE SAINT-ROCH.

Messe basse pour Congréganistes à 6½ h.—Grand'messe à 10 h.; Vêpres à 2 h.; Sermon et Salut à 7 h.

CONGRÉGATION DE LA HAUTE-VILLE  
Messes basses à 5½, 6 et 7 h.—Sermon et Salut à 5 h.

## ÉGLISE S. JEAN-BAPTISTE.

Messes basses à 5½, 7 et 8 h.—Grand'messe à 9½ h.; Catéchisme à 1 h.—Vêpres à 2 h.—Archiconfrérie à 7 h.

## ÉGLISE SAINT.SAUVÉUR.

Messes basses le dimanche à 5½, 6½, 7½ et 8½.—Grand'messe à 9½.—Vêpres à 2 h. et Archiconfréries à 7 h.

## CHAPELLE N.-D. DE LOURDES.

Messes basses le dimanche à 6 et 7 h.

## TABLEAU DES QUARANTE-HEURES

Lundi,	9	juin	—S. Antoine de Tilly.
Mercredi,	11	"	—Ste. Marguerite.
Vendredi,	13	"	—S. George.
Dimanche,	15	"	—Chapelle de Lourdes à Saint-Sauveur.

## OFFICES EXTRAORDINAIRES.

N. B.—Annonce de la Consécration et de la Procession en l'honneur du S. C. de Jésus, et d'une indulgence plénière accordée à ceux qui s'étant confessés et ayant communiqué réciteront ou entendront dévotement, dans une église ou ailleurs, le jour de la solennité du S. C. de Jésus ou pendant l'Octave, la formule de consécration au S. Cœur de Jésus.

LA

# SEMAINE RELIGIEUSE

## DE QUÉBEC

---

---

### NOMINATIONS

Son Em. le Card. Taschereau a nommé M. J. Hon. Hudon, au vicariat de Saint-Victor de Tring ; M. Cl. Simard, au vicariat de Saint-Ephrem de Tring, et M. Omer Cloutier, au vicariat de N. D. de Beauport.

M. J. B. Ruel, ci-devant vicaire à Beauport, a été nommé desservant de Saint-Grégoire du Saut Montmorency.

---

### LE FRÈRE LOUIS

“ Les Jésuites et les Récollets mourront  
chez eux, mais n'auront pas de  
successeurs. ”

(Règlement de la Cour d'Angleterre.)

(Suite)

---

Ils trouvèrent alors leur habitation de Notre Dame des Anges dans un bien triste état. “ La maison, dit l'auteur que j'aime à citer, d'abord pillée par les Anglais, avait été occupée temporairement par les Jésuites, après leur retour en 1632 ; puis quelques familles françaises s'y étaient logées, avec la permission de M. de Lauzon, et avaient fait occuper l'étage inférieur par des animaux. ”

Sans se décourager les Récollets se mirent à l'œuvre pour réparer et agrandir cette demeure dont une bonne partie existe encore aujourd'hui. On aime à se rappeler, quand on entre dans la chapelle de l'Hôpital Général, qu'elle a plus de deux cents ans d'existence. L'air d'antiquité qu'on y respire est loin de déplaire, et on pardonne même facilement au sculpteur du temps d'avoir fait ce Père Eternel si propre à inspirer de la crainte aux âmes timorées et de la terreur aux enfants. Ceux qui, avec permission, peuvent visiter la partie cloîtrée de cet antique monastère, remarquent avec plaisir et intérêt les cellules des Récollets qu'occupent aujourd'hui les religieuses. Ces cellules sont les mêmes, seulement on a agrandi les portes, qui étaient bien petites, à l'exception d'une seule qu'on a eu le bon esprit de conserver telle qu'elle a toujours été, comme curiosité à montrer aux visiteurs. On aime à faire remarquer aussi aux visiteurs la place où le Comte de Frontenac, grand ami et grand protecteur des Récollets, allait

faire tous les ans une retraite dont on redoutait les fruits, parce-que, disait-on dans le temps, il en sortait pire qu'auparavant.

Cependant les Récollets, voulant s'approcher de Québec et s'établir à la Haute-Ville, ne furent pas longtemps sans faire des démarches à cette fin, et dès le 28 mai 1681, ils avaient obtenu du roi un emplacement appelé la Sénéchaussé, situé à l'endroit où se trouvent aujourd'hui l'église anglicane et la Place d'Armes ou le Rond de Chaines.

Leur but avoué pour l'acquisition de ce terrain était d'y bâtir une infirmerie pour leurs religieux malades qui y seraient plus à portée des médecins et des remèdes ; mais en réalité leur dessein bien ferme était d'y transporter peu à peu, dans des édifices projetés, une partie de leur communauté et d'y fonder un nouveau monastère. Ils savaient que Mgr de Laval et autres s'opposeraient à cette fondation d'une seconde maison de religieux mendiants, dans une petite ville d'environ 3000 âmes, comme l'était alors Québec, et ils crurent pouvoir éluder cette difficulté en procédant comme par voie d'insinuation.

" L'infirmerie, dit Mr. de la Tour d'une manière fine et piquante, devint bientôt un hospice pour tous les religieux, sains et malades, et l'hospice devint un couvent, l'autel pour dire la messe devint une chapelle, et la chapelle une église. Un chœur et une sacristie l'assortirent. Le dortoir suivit l'infirmerie ; le réfectoire et la cuisine accompagnèrent le dortoir. Les portes qu'on fermait d'abord pendant la messe, s'ouvrirent..... et le public y fût reçu. La messe basse devint solennelle ; on donna la communion, on prêcha, on confessa, on célébra les fêtes de l'Ordre ; elles furent annoncées par le prédicateur Récollet..... ; on eut soin d'élever un clocher pour servir, disait-on, aux observances régulières, mais bientôt la cloche appela le public aux offices."

Mgr de Laval qui n'avait consenti à laisser bâtir l'infirmerie demandée et qui aussi n'avait donné la permission de dire la messe, portes fermées, qu'en faveur des religieux malades, et cela seulement jusqu'à ce qu'ils pussent retourner à leur monastère de Notre Dame des Anges après leur convalescence, révoqua d'abord cette permission ; puis, les écarts et l'opposition continuant toujours, il leur interdit enfin toute fonction ecclésiastique dans le pays, et obtint même de Louis XIV l'ordre d'abattre le clocher du monastère de la Haute-Ville. Ce qui fut fait sans délai. Après cela les Récollets reconnurent la justice des punitions qu'on leur avait infligées ; la paix se fit peu à peu, et Mgr de Laval leur rendit les pouvoirs d'autrefois. Un bon nombre d'entre eux continué-

reut à séjourner dans leur monastère de Notre Dame des Anges, où on allait souvent en pèlerinage par dévotion.

Mais enfin le premier projet d'avoir deux résidences fut tout-à-fait abandonné, et les Récollets finirent par consentir à n'avoir qu'une seule maison. La chose put se conclure facilement en 1692, car alors ils cédèrent par accommodement, à Mgr de St. Vallier, leur monastère de Notre Dame des Anges que ce prélat convertit en hôpital, "destiné aux pauvres mendiants, valides et invalides, de l'un et de l'autre sexe," sous le nom d'Hôpital-Général, et qu'il confia à des religieuses hospitalières de la Miséricorde de Jésus, de l'ordre de Saint Augustin, détachés de l'Hôtel-Dieu de Québec. Ces religieuses fondatrices de l'Hôpital-Général prirent possession de l'ancien monastère des Récollets le 1er avril 1693.

(A suivre.)

### L'ÉGLISE AU BRÉSIL.

On sait que les évêques du Brésil ont accueilli avec satisfaction le décret du gouvernement révolutionnaire proclamant la séparation de l'Église et de l'Etat. Pareille nouvelle a dû surprendre la plupart de ceux qui connaissent l'enseignement catholique sur cette question. C'est pourquoi un aperçu succinct de la situation de l'Église au Brésil n'est pas hors de propos. Il fera comprendre l'attitude de l'épiscopat, et démontrera qu'elle n'a rien qui doive étonner.

Ju-qu'à l'avènement du parti révolutionnaire qui a détrôné Dom Pedro, l'automne dernière, deux partis alternaient au pouvoir : les libéraux et les conservateurs. Les libéraux demandaient la laïcisation des cimetières, le mariage civil et même la séparation de l'Église et de l'Etat. Les conservateurs au contraire défendaient l'ancien état de choses. Tout de même, comme on va le voir, ils ne valaient pas mieux que les libéraux, car ils étouffaient l'Église sous le prétexte de la protéger.

Il faudrait remonter jusqu'à Pombal et à la persécution des Jésuites pour montrer les origines de la triste situation de l'Église au Brésil, situation que le Jansénisme acheva d'aggraver par les ravages qu'il fit dans les rangs du clergé. Mais, comme cet exposé nous forcerait d'entrer dans de longs détails, nous passerons de suite à la constitution brésilienne de 1824.

Cette constitution concédait à l'Empire le droit absolu de nommer les évêques et de conférer tous les bénéfices. De plus, aucune Bulle Pontificale, aucun décret conciliaire n'était valable, si le

gouvernement ne l'approuvait. Quand cette constitution qui violait d'une manière aussi odieuse les droits de l'Église et du S. Siège fut votée, l'archevêque de Rio-de-Janeiro était président du Corps législatif et 18 prêtres siégeaient à la Chambre d'assemblée. Eh bien ! ni cet archevêque ni un seul de ces dix-huit prêtres ne formula la moindre objection contre une constitution aussi anticatholique. Ce fait suffit pour faire mesurer la profondeur du mal que le régime de Pombal et le Jansénisme avaient créé dans le clergé.

Plus tard, on crut devoir renchérisse encore. Ainsi, en 1827, on passa une loi décrétant que l'installation d'un bénéficiaire pourra se faire par n'importe quel évêque ; en 1844, on conféra aux Chambres provinciales le droit d'ériger des paroisses, sans s'inquiéter du consentement des évêques ; et, en 1866, on passa une loi défendant aux évêques de sortir de leurs diocèses sans l'autorisation préalable du gouvernement. Il y a tout un arsenal de lois imprégnées du même esprit, et que nous passons sous silence.

Ému de cet état de choses, S. S. Léon XIII, espérant par là enrayer les progrès du mal, poussa la monsunétude jusqu'à accorder à l'empereur le droit de patronat sur toutes les églises et bénéfices de l'Empire. Veut-on savoir comment fut accueillie la Bulle pontificale ? La commission des affaires ecclésiastiques de la Chambre, commission composée presque exclusivement de prêtres, déclara la *Bulle inutile*, vu que l'Empereur possédait constitutionnellement tous les droits que le Pape voulait lui conférer ; et Dom Pedro, qui a richement mérité le sort qu'il subit actuellement, refusa son *placet* à la Bulle.

Ceux qui suivent un peu les affaires qui concernent l'Église, dans les différents pays, n'ont pas oublié le conflit du gouvernement avec les évêques de Para et de Pernambouc. Ces prélats ayant refusé de laisser servir les églises à la glorification de la Franc-Maçonnerie, furent condamnés à quatre ans de travaux forcés par un tribunal qui déclara que les évêques n'avaient pas le droit de se montrer hostiles à la Franc-Maçonnerie, et que la Bulle condamnant cette dernière devait être considérée comme non avenue, parcequ'elle n'était pas munie du *placet* impérial. Ce dernier fait s'est passé sous un ministère conservateur dont le premier ministre était grand maître de la Franc-Maçonnerie brésilienne. Il va de soi que les réguliers n'étaient pas dans une position plus indépendante. Personne n'osait entrer en religion ou faire des vœux sans autorisation du gouvernement.

Ce qui complète le tableau, c'est que tout le clergé n'a pas même reçu de compensation matérielle en échange de la perte de sa

liberté. Les choses en sont rendues au point qu'un grand nombre de ses membres sont forcés de se procurer des ressources en pratiquant un métier ou en faisant un petit commerce. L'influence du clergé est nulle, et on soustrait la jeunesse à son contrôle, en lui interdisant l'accès de l'école.

Voilà de quelle façon les conservateurs protégeaient l'Eglise, et comme cela est évident, la déclaration de guerre franche et nette des libéraux était moins à craindre que cette guerre sourde. En arrivant au pouvoir, l'automne dernier, les révolutionnaires, croyant l'Eglise du Brésil mûre pour recevoir le coup de grâce, se sont empressés de proclamer la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Les évêques au contraire ont vu dans cet acte l'affranchissement de la servitude, et, plus fins politiques que ceux qui en font un métier, ils ont compris immédiatement que les révolutionnaires allaient sauver l'Eglise en voulant la tuer. C'est pourquoi ils n'ont pu s'empêcher de laisser percer la joie, et l'espérance d'entrevoir des jours meilleurs.

#### Chronique de la "Semaine Religieuse"

Les récentes élections municipales de la ville de Paris ont démontré que cette dernière revient un peu aux idées de modération et de tolérance. On aperçoit nettement une tendance à secouer le joug des laïcistes, des sectaires et des évergètes qui faisaient la loi dans l'ancien conseil. Plusieurs même de ceux qui avaient expressément demandé la réintégration des Sœurs, ont été élus. Comme le dit un journal français, Paris est capable d'un coup de tête, non pas d'une bêtise persistante. Espérons que la vérité de cette affirmation sera démontrée, avec le temps, d'une manière plus complète.

Les nombreux événements religieux qui se produisent tous les jours en Angleterre sont de nature à consoler l'Eglise romaine, et à faire espérer aux catholiques répandus dans les colonies de ce pays protestant qu'ils trouveront toujours là bas un pouvoir heureux de leur rendre la justice, que des fanatiques leur refusent quelque fois. Cette politique sera la plus efficace pour maintenir longtemps le lien qui unit les différentes colonies à la mère-patrie. Relatons brièvement les principaux de ces événements.

Non seulement le mouvement des conversions ne se ralentit pas, mais il gagne même en vitesse dans les rangs du clergé et de la haute société anglaise. On signalait dernièrement le retour au Catholicisme du R. M. Beasby, ci-davant ministre à Clapham, de M. T. Gale, organiste de l'église protestante de Ste-Agathe à



Tinsbury, et d'une Dlle Hallewood, contralto principale au chœur d'une église de Liverpool. Mais la conversion qui fait le plus de bruit en ce moment, est celle de *Miss Charlotte O'Brien*, fille du fameux Smith O'Brien, l'un des lieutenants d'O'Connell, auteur du soulèvement de 1848, et, pour ce fait, condamné aux travaux forcés à perpétuité. Bien que protestant, Smith a toujours été regardé comme un martyr de l'indépendance irlandaise. Miss O'Brien était connue pour son ardent patriotisme et son dévouement à la cause de l'Irlande, qu'elle défendait dans de petits poèmes d'une rare beauté et d'une énergie singulière. Aussi, sa conversion a-t-elle éclaté comme un coup de tonnerre dans les rangs de l'aristocratie à laquelle elle appartient. On constate tous les jours que le fanatisme baisse en Angleterre, et qu'on cesse peu à peu de battre monnaie aux dépens de la religion catholique. Ainsi, il y a 6 mois, on acclamait la sœur Gertrude; aujourd'hui, Georgetown élève un monument à la mémoire d'un savant Jésuite, le R. P. Perry. Ces faits ainsi que le ton de la presse britannique devraient faire rougir les groupes de fanatiques que nous comptons au Canada, et leur servir de leçon.

Mais ces faits, quelle que soit leur importance, ne sont presque rien en regard de ceux que nous allons signaler sommairement. Un ancien membre du dernier ministère Gladstone, M. Bannerman, vient de soumettre aux Communes un projet demandant l'abolition du statut qui *exclut tout catholique des fonctions* de lord lieutenant de l'Irlande et de lord chancelier de l'Angleterre. Puisqu'un catholique, M. Matthews, peut être ministre de l'intérieur dans le cabinet Salisbury, pourquoi un catholique ne serait-il pas aussi bien lord lieutenant d'Irlande, fonction en réalité moins importante que la première? L'intolérance protestante, qui subsiste encore en Angleterre dans les lois, n'existe plus dans les mœurs.

Une autre question importante au point de vue religieux, c'est le projet de loi sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat en Ecosse, présenté aux Communes par un M. Cameron, et appuyé chaudement par Gladstone. Il faut savoir que les Ecossais appartiennent à une secte différente de l'*Eglise établie* d'Angleterre, et sont fatigués de faire des rentes aux pasteurs anglicans et d'avoir encore à payer leurs propres pasteurs. En 1886, la même motion fut rejetée par 112 voix de majorité; en 1887, par 53; et cette fois-ci, elle l'a été seulement par 38. Il est donc évident qu'elle sera adoptée bientôt, et alors les missions protestantes recevront un coup fatal, car elles reçoivent annuellement 12 millions de piastres de l'Eglise écossaise.

De nouvelles négociations vont commencer entre Rome et l'Angleterre pour le développement de la hiérarchie catholique aux Indes orientales. Il est probable que vingt à vingt-trois diocèses seront érigés sous la juridiction du métropolitain de Calcutta, Mgr Goethals, de la Compagnie de Jésus. Le délégué choisi par le gouvernement pour l'accomplissement de cette mission, est sir Adrian Dingli, premier juge du tribunal de Malte. Ce choix ne pouvait être plus heureux, car M. Dingli est catholique et d'une expérience consommée. Si ce projet est mené à bonne fin, il aura des conséquences inappréciables, car en ce moment les populations indiennes se portent par milliers vers la religion catholique. Quelle belle et consolante conquête pour l'Eglise, si l'empire indien, grâce à la protection intelligente de l'Angleterre protestante, finissait par passer à la religion catholique avec ses 200 millions d'habitants ! Qui sait si l'Angleterre ne sera pas l'instrument dont Dieu se servira pour l'accomplissement de ses vues miséricordieuses à l'égard des populations asiatiques et africaines. Car, non contente de son immense empire d'Asie, elle est en frais de s'en tailler un semblable en Afrique ; et déjà elle règne sur la majeure partie de ce dernier continent. Le délégué de la société britannique des lacs africains vient de conclure, avec le roi catholique de l'Uganda, un traité qui assure à ce pays le protectorat de la puissante Angleterre. Désormais, les vapeurs pourront remonter le Zambèse et tous les grands lacs, redescendre le Nil de Kartoum à la Méditerranée, et transporter à l'intérieur les pionniers de la civilisation chrétienne.

La cause des troubles de Valence et de Barcelone, dont nous avons dit un mot dans le dernier numéro commence à être entrevue. Si la franc maçonnerie n'a pas été l'instigatrice première, elle s'est du moins mêlée au mouvement, car, à Barcelone, les émeutiers portaient les insignes maçonniques. A Valence, les Pères Jésuites ont vu la mort de près. La populace enfonçait les portes de leur résidence sous les yeux de la police qui avait ordre de ne rien voir. Sans l'intervention énergique du général *Acarraça*, on aurait eu des massacres odieux à déplorer. Ces faits permettent de juger des dispositions réelles de ce gouvernement qui, naguère, faisait incarcérer deux ecclésiastiques coupables d'avoir attaqué en chaire les tristes théories du libéralisme irréligieux.

La lettre de Léon XIII à l'évêque d'Urgel démontre que de profondes divisions règnent parmi les catholiques espagnols. Jamais, croyons-nous, le Pape actuel n'a parlé avec autant d'énergie et de sévérité sur ce mal funeste. Voici ce qu'il dit des chefs de ces divisions :

“ Ce qui montre l'esprit auquel obéissent ces chefs en leur façon d'agir, c'est qu'ils s'arrogent dans l'Eglise le ministère de l'enseignement, prononçant des jugements sur la foi et la saine doctrine de leurs frères ; c'est que, dans les entreprises qui intéressent la religion, ils ne veulent pas s'associer à ceux qu'ils tiennent pour opposés, et pas même lorsqu'ils sont dans les mêmes églises ; c'est que, chaque jour, ils s'accablent réciproquement d'outrages publics dans la presse périodique ; c'est que, dénaturant et torturant le sens de documents qui n'ont en soi rien d'équivoque et dans lesquels leur conduite est réprouvée par l'autorité ecclésiastique, ils les tournent à leur propre sentiment et opinion ; c'est que, après avoir été sévèrement admonestés, ils ne cessent de chercher habilement des faux fuyants et des échappatoires, en tournant tout à leur guise ; enfin c'est que, défiant et soupçonneux à l'égard de leurs pasteurs, ils méprisent en fait et réellement leur autorité et leur direction, bien que, en paroles, ils leur témoignent de l'attachement et du respect. ”

Puis, Léon XIII ajoute :

“ Tout cela Nous est fort pénible ; mais si quelque chose Nous est plus pénible, c'est de voir qu'à ces querelles absolument lamentables et insensées ont pris part un certain nombre d'ecclésiastiques oublieux de leurs devoirs, et, ce qui est pire encore, un certain nombre de religieux dès longtemps illustrés par leur fidélité et leur amour pour le Siège Apostolique, lesquels, en secret ou publiquement, travaillent à ce que ce mal grandisse et se propage de plus en plus, au grand dommage des plus hauts intérêts de l'Eglise et de la patrie. ”

Il y a quelques jours, les journaux russes publiaient une liste de nomination de nouveaux évêques pour les diocèses de Pologne, privés de leurs pasteurs. Cette liste est agréée en même temps par le Pape et par le Czar, après des négociations qui ont duré plus d'un an.

Il y a quelque six ans, un arrangement du même genre intervint entre les deux autorités ; quelques mois après, l'archevêque récemment nommé de Mohilew prenait le chemin de l'exil.

Plaise à Dieu et au Czar que pareille conclusion ne se reproduise point pour un ou plusieurs des nouveaux pasteurs donnés par le Pape à l'Eglise catholique de Pologne.

Le protestantisme tend, en Allemagne, à disparaître comme religion positive. Un journal protestant fait des aveux qui ne laissent aucun doute. Les théologiens protestants du Hanovre, dit-il, viennent de passer leur examen de maturité. Le résultat est

plus déplorable que jamais ; sur 48 candidats, on a dû en refuser 12 pour incapacité. Non pas que les examens aient été plus sévères que par le passé ; au contraire, un théologien d'une intelligence moyenne pouvait subir l'épreuve, pour peu qu'il eût étudié. Le grand mal, c'est l'ignorance. Pendant leurs études universitaires, les théologiens s'occupent de tout, excepté de la science sacrée qu'exige leur vocation. Il faut bien l'avouer, notre Eglise protestante est rongée par l'esprit de critique, par le scepticisme, par les polémiques mesquines. Ce qui nous manque partout, c'est la foi positive, le courage de la vérité, l'esprit de sacrifice.

Monseigneur Fink, évêque de Leavenworth, au Kansas, a chargé le R. P. Kinsella, un prédicateur éloquent, de prêcher dans chaque paroisse de son diocèse, pendant une année au moins, sur l'importance de la presse.

C'est le moyen le plus pratique et le plus efficace pour stimuler l'intérêt des fidèles en faveur de la presse catholique et de répondre aux désirs que Léon XIII a exprimés dernièrement : " La Presse et l'Eglise devraient être unies dans l'œuvre d'éducation du genre humain. Le journalisme est aujourd'hui très puissant et il devrait m'aider à répandre l'esprit de la Religion et de la charité, à enseigner la saine morale.

Un mot, en terminant, au sujet de la musique d'église. D'après la *Pall Mall Gazette*, la défense de laisser les dames chanter dans les églises, portée par le cardinal Manning, a diminué l'attraction des chants dans les églises catholiques de Londres. Et cependant, s'écrie ce journal, Son Eminence va encore plus loin. Elle se réjouit des efforts tentés pour encourager le chant à l'unisson et dit que là même où les maîtrises peuvent être maintenues, la musique ne doit pas être interprétée par des chanteurs salariés, mais par ceux qui y prennent part pour l'amour du culte divin.

Son Eminence désire vivement que les hymnes et litanies soient chantées par l'assistance entière, et ajoute que les solos et la musique à laquelle personne ne prend part, sont " une misère " et un obstacle à la piété.

---

#### Le Catholicisme en Asie jusqu'en 1800

(Suite)

Au sortir de l'Asie Mineure, nous tombons dans l'Arabie, le Turkestan et l'Afganistan, d'où sont sortis les dominateurs actuels de l'Orient. A l'exception de quelques couvents schismatiques dans les environs du Sināi, les fils de Mahomet ne tolèrent dans ce pays ni le chrétien, ni le prêtre.

De cette terre maudite, passons dans l'Inde, le premier théâtre des exploits de saint François-Xavier. C'est là surtout qu'on constate le tort immense causé à l'apostolat par la suppression de la Compagnie de Jésus.

Quelles étaient donc dans cette contrée, en 1800, les forces de l'Eglise romaine ? Un archevêque à Goa, avec des suffragants à Cochin, à Cranganore et à Méliapour. Mais, la plupart du temps, ces sièges épiscopaux ne sont administrés que par des vicaires généraux. Quant au clergé goanais, composé presque exclusivement de Métis et d'Indiens, il est devenu peu à peu l'opprobre du Catholicisme.

En dehors de ces sièges, on compte 4 vicariats apostoliques : 1o celui d'Agra, administré par des Capucins italiens et composé de 5,000 fidèles ; 2o celui de Pondichéry, administré par la Société des Missions étrangères, et composé de 42,000 fidèles desservis par un évêque et 5 missionnaires seulement ; 3o celui de Verapoly, administré par les Carmes et composé d'environ 80,000 fidèles ; 4o celui de Bombay, administré aussi par les Carmes, et composé de 8,000 catholiques.

A la mort de saint François-Xavier, on comptait dans l'Inde 350,000 catholiques. Au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, les catalogues des Jésuites portent leur nombre à 2,500,000. En 1800, ce chiffre est redescendu au-dessous d'un demi million, et se répartit comme suit :

Goa et missions portugaises.....	300,000	catholiques.
Ceylan, confié aux Portugais.....	40,000	"
Vicariat ap. d'Agra.....	5,000	"
"    " de Pondichéry.....	42,000	"
"    " de Verapoly.....	80,000	"
"    " de Bombay.....	8,000	"
Total pour l'Inde entière.....	475,000	

(A suivre).

#### PETITE CHRONIQUE

Les recettes de la Propagation de la Foi ont été, en 1889, de 1,308,383 71 piastres. Sur ce chiffre la France a donné à elle seule 802,000 piastres.

M. l'abbé Gauvreau, curé de Notre-Dame de Lévis, sachant combien S. G. Mgr l'évêque de Chicoutimi aime à se retrouver au milieu de ses anciens co-paroissiens, lui a ménagé ce plaisir, en l'invitant à donner la confirmation dans sa paroisse natale, le 18 mai dernier. Bien plus, il a eu l'heureuse idée d'ordonner la quête, ce jour là, pour le séminaire diocésain du prélat. Cette quête a produit la jolie somme de cent piastres. Les citoyens de Lévis, en répondant aussi éloquemment à l'appel de leur bien aimé curé, ont fait un acte qui honore et le curé et les paroissiens. La générosité de la population de Lévis ne se dément jamais ; seulement, elle revêt un caractère plus accentué dans certaines circonstances, et surtout lorsqu'elle s'exerce en faveur du premier pasteur de Chicoutimi, qui, avec raison, fait sa gloire et son orgueil. Avant de commencer l'instruction donnée, le même jour, au Mois de Marie, Sa Grandeur a remercié ses co-paroissiens de leur grande charité.

Le sommaire du dernier procès, dans la cause de béatification de la sainte fondatrice des Ursulines de Québec, démontre :

“ 1o Que les formalités prescrites par le Saint-Siège ont été suivies avec soin et avec un zèle digne d'éloges ; 2o que le procès est valide et aura son effet ; 3o que les témoins paraissent dignes de foi et sont admirables sous tous les rapports.—Dans une courte biographie, fondée sur tous les témoignages, le rapporteur reconnaît chez la servante de Dieu la pratique héroïque des vertus chrétiennes. ”

M. l'abbé Cazenave est le Postulateur dans cette cause.

S. G. Mgr Perraud a interdit dans toutes les églises de son diocèse, communautés religieuses et écoles placées sous sa juridiction, la lecture *publique* du “ Nouveau Mois de Marie de Notre-Dame de Lourdes, ” par M. Henri Lasserre. Ce dernier n'a pas la main heureuse depuis quelque temps.

L'évêque de Crémone, Mgr Bonomelli, a été informé officiellement que les *notes* qu'il a ajoutées aux conférences du R. P. Monsabré, ont été dénoncées au Saint Siège, et que l'examen commencé par la Congrégation de la Suprême Inquisition, a déjà démontré que bon nombre de ses annotations expriment au moins inexactement la doctrine catholique, principalement en matière politico-religieuse. On se rappelle que, l'année dernière, le même Prélat a publié une brochure que S. S. Léon XIII a dû dénoncer.

## LORETTE ET LA SAINTE MAISON

## LA SANOTA CASA

*(Suite)*PREMIÈRE TRANSLATION DE LA SAINTE MAISON DE NAZARETH  
EN DALMATIE.

Qu'un prodige aussi extraordinaire n'étonne ni n'effraie l'imagination ; qu'elle contemple seulement la Haute Puissance de Dieu et ce lui sera une explication suffisante. N'étudions pas un pareil fait avec les subtilités de la pauvre raison humaine ; mais considérons-là plutôt en harmonie avec les desseins de la Divine Providence pour le salut du peuple fidèle.

La merveilleuse translation de la Sainte Maison de Nazareth en Gallilée, jusque sur les rivages de l'Esclavonie ou Dalmatie, distance de plus de 500 lieues, arriva le 10 mai 1291, sous le Pontificat de Nicolas IV. Elle s'arrêta sur une petite hauteur située entre la ville de Tersate et de Fiume, où personne n'avait vu jusqu'alors ni église, ni calvaire. Voilà pourquoi le spectacle extraordinaire d'une Maison transplantée pour ainsi dire en une nuit, dans cet endroit, remplit d'étonnement tous les peuples voisins.

Une multitude de Dalmatiens accourut au bruit d'un prodige si inouï, et après avoir observé cette Maison placée sans fondement et sans appui, sur un terrain inégal, après avoir remarqué que sa structure paraissait des plus anciennes, que les pierres dont elle était construite prouvaient évidemment que l'édifice n'était point du pays, ils y entrèrent. Leur surprise augmenta lorsqu'ils virent que cette maison était couverte et lambrissée, que les planches étaient peintes couleur d'azar, et divisées en petits quarrés ornés d'étoiles dorées.

Ils aperçurent ensuite un petit autel fait de pierres taillées, et attaché au mur ; sur cet Autel, ils trouvèrent une ancienne croix grecque, de bois, avec l'image d'un crucifix peint sur une toile qui couvrait la Croix, comme aussi une statue de la très Sainte Vierge tenant dans ses bras l'Enfant Jésus. Ils observèrent encore qu'à main gauche de l'entrée il y avait une petite armoire creusée dans le mur, et à peu de distance de là, l'emplacement d'un foyer ancien, fait à la nazaréenne, c'est-à-dire, sans issue pour la fumée ; parcequ'alors, dans les maisons de l'Orient, on ne faisait usage que de charbon.

*(A suivre.)*

**LE CATÉCHISME**

des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, se vend à l'Archevêché de Québec, au prix de \$50.00 le mille. Pour toute commande de moins d'un mille, il faut s'adresser, non à l'Archevêché, mais aux libraires.

" Cette édition, dit S. E. le Cardinal Taschereau, (2e page du catéchisme), est la " seule dont il est permis de faire usage dans les provinces ecclésiastiques de ,, Québec, Montréal et Ottawa.

**J.-B. LASNIER ET FILS**

MANUFACTURIERS DE CIERGES, NOTRE-DAME DE LÉVIS

**SPÉCIALITÉS :** CIERGES pour services, pour Quarante-Heures, et pour culte en général ; Bougies, veilleuses, confection de FLEURS et de CROIX EN CIRE, réparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes.

PRIX RÉDUITS—Conditions de paiement et vente à commission ou par dépôt fait, à la volonté des acheteurs.

N. B.—La maison LASNIER ET FILS mérite par son honorabilité la confiance du public.

**NOUVEAUTÉ :** Un monde nouveau, par LUCIEN DARVILLE. réponse à Ed. DRUMOND sur la fin d'un monde.

**J. A. LANGLAIS.**

MANUFACTURE DE PERSIENNES EN BOIS

**CHARLAND & Cie.,**

LAUZON-LÉVIS.

Nous invitons respectueusement le Clergé et les Communautés religieuses à s'adresser à nous quand ils ont besoin de persiennes. Nous fabriquons certainement ce qu'il y a de mieux en ce genre au Canada, comme le prouvent les prix obtenus aux expositions, et comme on peut le constater dans quantité d'églises du Canada et des Etats Unis, et par les échantillons que nous envoyons sur demande. Nos remerciements à MM. les curés qui nous ont honoré de leur patronage, avec prière d'une nouvelle commande si leurs églises ne sont pas entièrement pourvues.

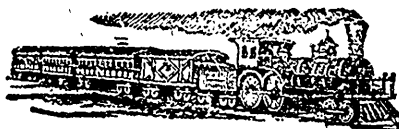


# LA SEMAINE RELIGIEUSE

Est en vente : chez MM. F. Béland, 254, rue Saint-Jean ; J. L. Drouin et frères, 96, rue Saint-Joseph ; Alfred Gingras, rue Saint-Joseph, et Diles Gastonguay et Vaillancourt, 81, rue Saint-Valtier.

## AVIS

M. ANTOINE LANGLOIS est autorisé à agir comme agent de la *Semaine Religieuse* de Québec.



## CHEMIN DE FER

**\*\* QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX \*\***

— DE QUEBEC A STE-ANNE DE BEAUPRE —

Les trains pour Ste-Anne laissent Hedleyville la semaine, à 7.30 a. m. et 6.30 p. m.  
Laissent Ste-Anne pour Hedleyville à 5.15 a. m. et 5.00 p. m.

### TRAINS DU DIMANCHE

Laissent Hedleyville, à 7.45 a. m., 1.30 p. m. et 6.00 p. m.  
Laissent Ste-Anne, à 6.00 a. m., 12.00 (midi) et 4.00 p. m.  
Prix du passage aller et retour 1ère classe \$0.85, 2de classe \$0.60.  
Grande réduction pour pèlerinage de 100 ou plus.  
Pour autres informations s'adresser à

G. S. CRESSMAN,  
Gérant,

W. R. RUSSELL,  
Surintendant.

# ≡ VIGNOBLES CANADIENS ≡

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET CIE, PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la Puissance. Vin de Table ou Claret de première qualité.

Pour prix, etc, s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cie, Sandwich, Ontario, ou à M. J.-A. LANGLAIS, Québec.